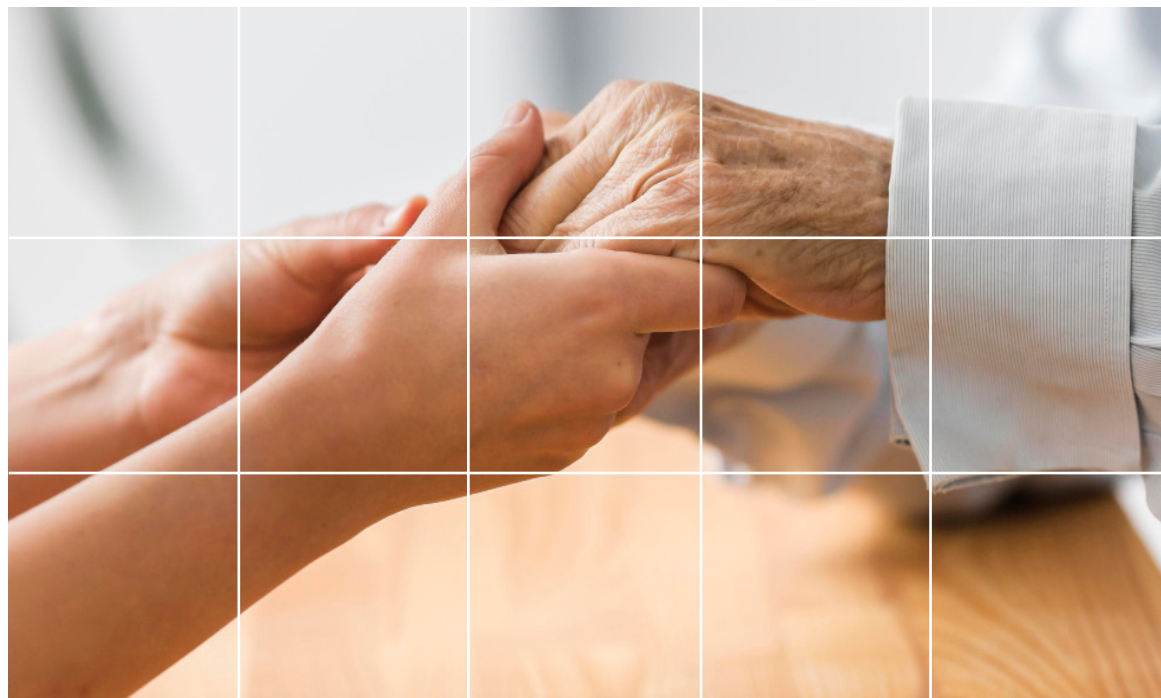


E
D
I
T
I
O
N

2
0
2
5

2
0
2
6



CATALOGUE DE FORMATION

« SANTÉ & SOCIAL »



Cap sur l'avenir avec le CFC Jeanne d'Arc !

Au Havre, le CFC Jeanne d'Arc s'est construit sur des valeurs de proximité et d'engagement au service de la formation professionnelle. Intégré à l'Ensemble Scolaire Jeanne d'Arc, il se donne pour mission d'accompagner les adultes dans leurs projets, en répondant aux attentes des individus et des entreprises dans un monde du travail en constante évolution.

En 2024, une nouvelle page s'écrit avec notre installation dans le bâtiment des Tilleuls, au 22 rue du Général de Gaulle à Sainte-Adresse. Ces nouveaux espaces, spécialement aménagés pour répondre aux besoins des apprenants adultes, nous permettent de proposer un cadre accueillant et fonctionnel.

Nos formations s'articulent autour de cinq grands domaines stratégiques...

Santé-Social : Parce qu'accompagner les autres demande des compétences solides, nos parcours répondent aux attentes des métiers du soin et du soutien, en intégrant les évolutions constantes des pratiques.

Esthétique : Dans une société où le bien-être est devenu une priorité, nous formons des professionnels capables de combiner expertise technique et approche humaine, pour faire de chaque soin un moment d'épanouissement.

Educatif & Administratif : Face aux défis croissants des établissements scolaires, nous apportons des réponses concrètes pour aider les équipes à mieux comprendre et accompagner leurs élèves.

Santé-Sécurité au Travail : Prévention, sécurité, bien-être... autant de thématiques vitales pour garantir un environnement professionnel sain et durable.

Gestion de carrière : Reconversion, évolution, employabilité... ce nouveau domaine reflète notre engagement à accompagner chaque individu dans un monde du travail en constante mutation.

Et parce que chaque situation est unique, nous avons développé une offre de **formations sur-mesure**, pensées et construites en collaboration avec les entreprises, pour répondre précisément à leurs enjeux.

2025 sera une année charnière. Forts de nos racines, nous regardons l'avenir avec audace. Digitalisation des contenus, partenariats renforcés, diversification de nos offres : autant d'initiatives pour élargir notre impact et continuer d'être un moteur de changement pour tous ceux qui franchissent nos portes.

Le CFC Jeanne d'Arc, c'est une promesse : celle d'un accompagnement à la hauteur de vos ambitions. Que vous soyez salarié, entrepreneur ou en quête d'un nouveau départ, nous serons à vos côtés pour transformer vos projets en réussites.

Rendez-vous prochainement pour nos nouvelles formations !

Ensemble, construisons l'avenir.

Franck LEVASSEUR,
Directeur

PS : Edito rédigé à l'aide de l'IAG



FORMATION SUR MESURE

Boostez la performance de vos équipes !

Au CFC Jeanne d'Arc, nous savons qu'aucune entreprise ne se ressemble, et c'est pourquoi nous avons développé la **Formation Sur-Mesure**, spécifiquement pensée pour répondre aux défis uniques de votre organisation. Notre mission : faire de la montée en compétences de vos collaborateurs un véritable levier de performance.

Pourquoi choisir notre Formation Sur-Mesure ?

Une approche 100 % personnalisée : Nous débutons par une **analyse** précise de vos besoins pour cerner vos objectifs et les compétences clés à renforcer. Chaque programme est conçu **avec vous**, sur-mesure, pour être en parfaite adéquation avec votre environnement professionnel.

Des contenus modulables et adaptés : En collaboration avec nos formateurs experts, nous bâtissons des modules **flexibles et personnalisés**, ajustés aux réalités de votre secteur d'activité et aux ambitions de vos équipes. Vos collaborateurs recevront exactement ce dont ils ont besoin pour réussir.

Des méthodes innovantes et engageantes : Pour un apprentissage durable et motivant, nous privilégions des **ateliers interactifs, des études de cas réels et des simulations pratiques**, garantissant une participation active et une application directe des acquis sur le terrain.

Mesurez votre retour sur investissement : Grâce à nos outils d'évaluation, nous vous fournissons des **indicateurs concrets** sur les progrès réalisés, afin d'ajuster le programme si nécessaire et de maximiser les bénéfices pour votre entreprise.

Un partenariat pour votre succès

En faisant appel à la Formation Sur-Mesure du CFC Jeanne d'Arc, vous optez pour une solution efficace et sur-mesure, adaptée à vos enjeux spécifiques et aux attentes de vos collaborateurs. Ensemble, faisons de la formation un moteur de performance et d'épanouissement pour vos équipes.

*Prêt à transformer les compétences de vos collaborateurs en atouts stratégiques ?
Contactez-nous dès aujourd'hui pour un diagnostic personnalisé.*

Notre démarche «Formation sur-mesure»



Vous sélectionnez la thématique et les orientations principales de votre formation.



Nous échangeons sur vos besoins et vos attentes.



Notre équipe pédagogique conçoit votre formation sur mesure et adaptée au développement des compétences attendu.



Vous choisissez le lieu de la formation : dans vos locaux ou au sein de notre centre de formation



Nous évaluons vos acquis et l'évolution de vos compétences ainsi que leur application en situation de travail.



Grâce à vos évaluations à chaud et à froid, nous procédons à une amélioration continue de nos dispositifs de formation afin d'en renforcer l'efficacité et de garantir votre satisfaction.



CONSEIL EN FORMATION

Accompagnement pour la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels - GEPP et Développement des Compétences

Le **CFC ESJA** propose un service de conseil en formation pour accompagner aussi bien les **salariés** que les **dirigeants d'entreprise** dans le développement des compétences et la gestion des parcours professionnels.

Conseil aux salariés

Nous accompagnons individuellement les salariés pour :

- préparer une reconversion ou une évolution professionnelle ;
- explorer les opportunités de changement de poste ou de métier ;
- réaliser un bilan de compétences et valider leur projet professionnel ;
- s'adapter aux mutations économiques et anticiper les évolutions de leur métier.

Suivi personnalisé : nous assurons un suivi post-formation pour évaluer l'impact sur la performance et l'évolution professionnelle.

Des entretiens individuels et confidentiels sont proposés en présentiel ou à distance pour :

- faire le point sur la situation professionnelle ;
- identifier les besoins de formation adaptée (VAE, certifications, bilans de compétences) ;
- évaluer la faisabilité des projets et élaborer un plan d'action concret.

Conseil aux dirigeants d'entreprise

Nos conseillers en formation accompagnent les dirigeants dans l'élaboration d'une stratégie de **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels** (GEPP) . Cela inclut :

- l'analyse des besoins en compétences à court, moyen et long terme ;
- l'élaboration de **plans de développement des compétences** individuels ou collectifs ;
- la mise en place d'outils pour anticiper les transformations au sein des équipes ;
- la recherche de financements adaptés pour optimiser l'investissement en formation ;
- la rédaction des cahiers des charges pour les prestataires de formation ;
- l'évaluation et le suivi des actions de formation réalisées.

Ce service vise à accompagner les entreprises dans la gestion de leurs ressources humaines, en lien avec les enjeux économiques et les évolutions métiers.

Solutions sur-mesure : nous concevons des formations personnalisées, adaptées aux enjeux spécifiques des entreprises, afin d'accompagner leurs projets de transformation.



F O R M A T I O N S

Ensemble, construisons votre avenir !

- Validation des Acquis de l'Expérience - VAE Domaine Santé-Social
- Bilan de Compétences

Développement des compétences

- Tutorat des Elèves Aide-Soignants
- La Transmission Ciblée en milieu de soins
- Prévenir la Maltraitance en milieu de soins
- La Toilette Evaluative
- Le Toucher-Massage des personnes fragilisées
- Gestes et Postures «Personnel Soignant»
- La Langue des Signes Française - Niveau A1 et A2

Parcours certifiant

- Diplôme d'Etat Aide-Soignant - DEAS
- Diplôme d'Etat Conseiller en Economie Sociale et Familiale - DECESF

Quelques suggestions...

- ATELIER - Analyse des pratiques entre pairs
- Prévenir et gérer l'agressivité et la violence
- Maitriser les écrits professionnels
- Relation et place des familles
- Sensibilisation aux Handicaps
- Communication Bienveillante
- Initiation à la Sophrologie
- Addictions : Identification et Prise en Charge



ACCOMPAGNEMENT A LA VAE - PARCOURS France VAE DIPLÔMES DU SECTEUR SANITAIRE & SOCIAL EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir un diplôme sans suivre de formation, comme :

- une certification professionnelle
- un titre professionnel
- un certificat de qualification professionnelle

Que ce soient vos expériences professionnelles, de bénévolat, ou sportives : tous les parcours sont pris en compte.

Le processus de validation des acquis est simplifié en 2023 avec France VAE, notamment pour dynamiser l'emploi dans les secteurs en tension.

Public concerné :

UN DISPOSITIF ADAPTÉ À TOUTES LES EXPÉRIENCES

L'accompagnement vers la VAE est ouvert à toute personne qui justifie d'une expérience en rapport direct avec la certification visée.

SERVICE PUBLIC FRANCE VAE

Salariés du secteur privé, demandeurs d'emploi, aidants familiaux, bénévoles

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est exigé.

Objectifs pédagogiques :

- Obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Cette reconnaissance facilite l'évolution de carrière, l'accès à de nouvelles opportunités professionnelles, et contribue à l'épanouissement personnel.

Parcours pédagogique :

UN ACCOMPAGNEMENT EN 3 TEMPS

Orienté vers l'individualisation et la co-construction, le rôle de l'Architecte Accompagnateur de Parcours du CFC Jeanne d'Arc est de vous accompagner dans la réalisation de votre dossier de faisabilité, le suivi méthodologique de votre parcours, l'élaboration du livret d'expériences, la gestion financière, le plan d'actions post jury si nécessaire et important pour l'étape de validation, votre passage devant un jury.

Cet accompagnement se fait en 3 temps :

1. Accompagnement à la rédaction du livret de faisabilité (livret de recevabilité)

L'étude des demandes de recevabilité se fait tout au long de l'année. Pour chaque projet, un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) unique prend le temps de comprendre votre environnement et votre problématique afin d'y apporter une réponse personnalisée. Lors de cette première étape, basée sur l'exploration de votre parcours, il travaillera avec vous sur les points suivants :

- étude de la certification visée et faisabilité pédagogique de votre projet,
- sélection des expériences les plus pertinentes, analyse des activités et mise en valeur des compétences mobilisées...,
- élaboration du dossier de faisabilité,
- recherche de prestataires si le candidat désire effectuer une formation complémentaire durant son parcours (le candidat retient celui de son choix) et recherche d'une structure d'accueil pour la période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) le cas échéant,
- transmission du dossier de faisabilité au certificateur.





2. Accompagnement à la constitution du livret d'expérience

A la suite de l'avis de recevabilité, le candidat dispose de 6 à 8 mois pour rédiger son dossier d'expérience qui sera présenté à un jury en fin de parcours. L'accompagnement réalisé par l'AAP du CFC Jeanne d'Arc lors de ce parcours comprend :

- l'accompagnement pour le dossier de financement : saisie de la demande de financement, recueil des justificatifs comptables, saisie de la facture finale, transmission des justificatifs...
- l'accompagnement méthodologique individuel et collectif : Sélection et tri des données, appui au choix des activités, aide à la rédaction et à la structuration, argumentation et mise en forme des écrits selon les exigences du référentiel de certification visée.
- le suivi de l'assiduité du candidat sur les différentes prestations de son parcours
- la mise en place d'ateliers collectifs sur des thématiques variées favorisant les échanges entre candidats
- la transmission au certificateur de la date prévisionnelle du dépôt du dossier d'expérience

Afin d'assurer le suivi de votre parcours, une feuille de route claire et opérationnelle vous est remise en début d'accompagnement.

3. Préparation à l'oral

La préparation à l'entretien avec le jury de certification nous permet de travailler ensemble sur les attitudes et comportements en situation d'entretien mais aussi sur le plan de présentation et l'argumentation des activités exposées dans le dossier d'expérience.

Des temps collectifs seront organisés pour expérimenter des mises en situation, en condition d'examen, et vous donner les clés pour réussir votre prestation orale.

Proposition de rendez-vous post jury en cas de validation partielle ou non validation.

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Evaluation du dossier de présentation de la VAE par un jury certificateur
- Entretien avec ce même jury certificateur

Possibilité de viser la certification totale ou bien un ou plusieurs blocs de compétences.

Des possibilités de dispenses de blocs de compétences existent suivant votre diplôme initial.

Durée et rythme :

La durée moyenne d'un parcours VAE, avant le passage devant le jury, est de 6 à 8 mois et varie selon votre projet professionnel et votre situation personnelle.

Lors de ce parcours, le candidat peut choisir :

- la durée de son accompagnement individuel (30h maximum)
- la durée de son accompagnement collectif (20h maximum)
- une ou plusieurs actions de formation obligatoires et/ou complémentaires (selon ses besoins par rapport au référentiel du diplôme visé)
- une ou plusieurs immersions en entreprise afin de développer son expérience professionnelle

L'accompagnement peut être réalisé pendant ou hors temps de travail (à déterminer avec l'employeur).

Tarifs :

Devis personnalisé sur demande

Financement CPF - PERSONNEL - OPCO - ENTREPRISE - FRANCE TRAVAIL...

CFC JEANNE D'ARC

SITE DE GAULLE - BAT LES TILLEULS

10, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

SITE COTY

1, place Germaine Coty
76620 Le Havre

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

Alexia MERCY
02 35 54 65 93
alexia.mercy@esja.fr

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous !

Notre référente Handicap étudiera avec vous les modalités d'intégration et de formation.

BILAN DE COMPÉTENCES



Le bilan de compétences

PRÉSENTIEL - DISTANCIEL - MIXTE



Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Il sert à faire le point sur votre situation professionnelle.

Le bilan de compétences fait état de vos compétences et de vos envies professionnelles.

Public concerné :

TOUTE PERSONNE ACTIVE

- Les salariés du secteur privé, ainsi que les travailleurs indépendants.
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi.
- Les agents du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.)
- Tout autre titulaire de compte personnel de formation (CPF).

Pré-requis :

Aucun pré-requis n'est exigé.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- Définir son projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation.
- Identifier et utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Durée et rythme :

Il se réalise généralement sur 1 à 3 mois en fonction de la disponibilité et de l'évolution personnelle de la personne accompagnée.

Le forfait proposé par le CFC Jeanne d'Arc pour la réalisation de votre bilan de compétences est de 24 heures maximum suivant vos besoins. Le nombre d'heures est déterminé lors de l'entretien préalable.

Tarifs :

10 heures : 800€
16 heures : 1250€
24 heures : 1800€

Vous pouvez mobiliser votre CPF, solliciter une aide de France Travail, ou bénéficier d'un financement de votre employeur.



Parcours pédagogique :

Un entretien préalable vous est proposé à titre gratuit pour vous expliquer le déroulement du bilan de compétences et recueillir vos besoins. C'est également le moment de faire connaissance avec le conseiller bilan de compétences du CFC Jeanne d'Arc et de formaliser votre choix.

UN ACCOMPAGNEMENT EN 3 PHASES

Le bilan de compétences se met en œuvre à travers l'alternance d'entretiens individuels et de travaux personnels réalisés par le bénéficiaire.

Le bilan comprend obligatoirement 3 phases :

1. Phase préliminaire

- Analyse partagée de la situation et des attentes formulées de la personne accompagnée
- Confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche.
- Définition commune d'un plan de déroulé du bilan de compétences et précisions de l'objectif du bilan.
- Présentation et remise du carnet de bord qui sera l'outil incontournable utilisé tout au long de la démarche.
- Présentation des méthodes et outils utilisés : questionnaires, tests, enquête terrain...

2. Phase d'investigation

- Analyse du parcours professionnel et extraprofessionnel.
- Parcours de formation et niveau de formation atteint.
- Identification et valorisation des compétences.
- Repérage des compétences transverses et transférables.
- Repérage des capacités personnelles et professionnelles acquises.
- Connaissance de soi et composantes de la personnalité.
- Valeurs, motivations et aspirations.
- Identification de pistes de métiers et/ou formations.
- Représentations du monde du travail et de l'entreprise.
- Faire émerger des projets.

3. Phase de conclusion

- Récapitulatif des résultats détaillés obtenus dans la phase d'investigation.
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- Préviation des principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.
- Remise du dossier de synthèse présentant le projet et ses étapes de réalisation.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous !

Notre référente Handicap étudiera avec vous les modalités d'intégration et de formation.

CFC JEANNE D'ARC

SITE DE GAULLE
BÂT. LES TILLEULS
10, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

Alexia MERCY
02 35 54 65 93
alexia.mercy@esja.fr

FORMATION TUTORAT AIDE-SOIGNANT



FORMATION
CONTINUE

FORMATION TUTORAT AIDE-SOIGNANT

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMACODE 44588

FINANCEMENT OPCO / ENTREPRISE / PERSONNEL



Dans un environnement de soins en constante évolution, le rôle du tuteur est essentiel pour accompagner les aides-soignants dans leur **montée en compétences, leur intégration et leur développement professionnel**. Cette formation a été conçue pour répondre aux besoins spécifiques des encadrants, en leur fournissant les outils et les méthodes nécessaires pour guider, motiver et soutenir leurs équipes. Durant deux jours, les participants développeront une **posture managériale adaptée** et s'approprieront des techniques efficaces pour **déléguer**, mener des entretiens, accompagner les changements et dynamiser la motivation au sein de leur équipe.

Grâce à des **approches interactives**, des **misés en situation concrètes** et des **ateli-ers collaboratifs**, les participants répartiront avec des solutions pratiques et personnalisées pour relever les défis du tutorat dans un cadre professionnel exigeant.

Public concerné

Professionnels de santé en charge d'encadrer et d'accompagner des aides-soignants dans leurs missions.

Pré-requis

Être en situation d'encadrement d'élèves aides-soignants en stage et/ou être désireux de développer des compétences portant sur l'encadrement et la fonction tutorale.

Durée et rythme

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacée d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les enjeux et facteurs clés de succès pour accompagner efficacement ses équipes (entretien, délégation, changement, motivation).
- Développer une posture réflexive sur ses pratiques et comportements professionnels.

- S'approprier les outils essentiels du management et de la communication adaptés au rôle de tuteur.
- Mettre en œuvre des pratiques concrètes pour dynamiser son tutorat au quotidien.

Parcours pédagogique

1. Savoir déléguer avec efficacité

• Saynète : «Écoute et demande»

Identifier les enjeux et les freins liés à la délégation

• Réflexion collective et apport théorique : la pyramide du management

Définir le rôle et la posture du tuteur en tant que référent

• Atelier : Formuler une demande, valider la compréhension, suivre les progrès

Découvrir les étapes clés d'une délégation réussie (avec des concepts comme l'analyse transactionnelle)

• Mises en situation adaptées aux besoins des participants

Tester et ancrer les bonnes pratiques de délégation

2. Mener des entretiens constructifs

• Saynète : «Grandeurs et misères des entretiens»

Identifier les comportements et leurs impacts lors des entretiens.

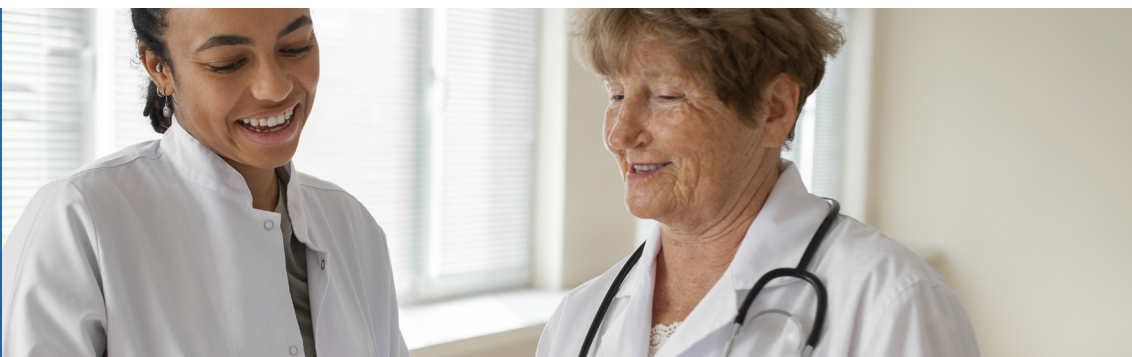
• Atelier : Techniques de communication managériale

S'exercer au questionnement, à l'écoute active, à la reformulation et à l'utilisation du langage non verbal.

• Improvisations guidées

Reprendre et enrichir les saynètes pour s'adapter aux situations réelles des participants.

FORMATION TUTORAT AIDE-SOIGNANT



3. Accompagner le changement

- **Saynète : «Le changement, j'aime... un peu, beaucoup...»**

Prendre conscience de l'impact des changements sur les équipes (courbe du changement).

- **Atelier : L'assertivité dans la gestion des résistances**

Identifier et adopter les comportements appropriés pour accompagner les collaborateurs en période de transition.

- **Réécriture de saynètes et mises en situation personnalisées**

Explorateur des solutions concrètes pour mieux gérer les changements au quotidien.

4. Motivation de ses équipes :

- **Saynète : «La motivation en action»**

Comprendre les leviers de la motivation et apprendre à donner du sens aux actions.

- **Atelier de mise en pratique**

Adapter sa communication à la réalité terrain

Identifier des solutions concrètes face aux difficultés quotidiennes et renforcer la cohésion d'équipe.

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Evaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assuïté est envoyé(e) à l'entreprise.

Accès à la formation

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des professionnels du domaine de la **Santé-Social**. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Tarifs

Devis sur demande

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE - BAT. LESTILLEULS
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :
Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

FORMATION TRANSMISSION CIBLÉE



FORMATION
CONTINUE

LA TRANSMISSION CIBLÉE EN MILIEU DE SOINS

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMACODE 43412



La transmission ciblée est une méthode permettant de structurer et d'organiser les informations écrites relatives au patient, afin de garantir une lecture rapide et efficace des données essentielles.

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les soignants et accompagnants à l'importance de cette approche, tout en les familiarisant avec une pratique de transmission rapide, précise et concise.

La méthode pédagogique est active et participative, encourageant l'engagement direct des participants dans des mises en situation concrètes, tout en intégrant constamment les principes du secret professionnel.

Public concerné

Professionnels de santé (aides-soignants, infirmiers, encadrants) impliqués dans la passation de soins, la communication entre équipes et la traçabilité des informations.

Pré-requis

Il est recommandé que les stagiaires apportent leurs propres exemples anonymisés de transmissions ciblées. Ces documents permettront de travailler sur des cas concrets, d'apporter des ajustements et de commenter les difficultés.

Durée et rythme

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacée d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Comprendre les principes de la transmission ciblée
- Structurer et sélectionner les informations essentielles
- Utiliser une communication claire et concise
- Intégrer la transmission ciblée dans la pratique quotidienne
- Évaluer et ajuster ses pratiques de transmission
- Assurer la confidentialité et le respect du secret professionnel

Parcours pédagogique

Journée 1 : Comprendre et intégrer la transmission ciblée

1. Introduction à la transmission ciblée

- Présentation du concept de transmission ciblée : définition, principes et enjeux
- Différence entre transmission ciblée et transmission classique.
- L'importance de la transmission ciblée dans la continuité et la sécurité des soins.

2. Les fondamentaux de la transmission ciblée

- Identifier et structurer les informations essentielles à transmettre :
 - l'approche « synthèse et pertinence ».
- Critères de sélection des informations à transmettre :
 - ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas.
- La notion de « cible » :
 - comment définir un objectif clair et précis pour chaque transmission ?

3. Techniques de communication dans la transmission ciblée

- Utiliser des techniques de communication pour garantir la clarté des messages.
- Outils de transmission ciblés
 - méthode ISBAR (Identification, Situation, Background, Assessment, Recommendation) et autres outils pertinents.
- Exercices pratiques de reformulation et d'écoute active pour améliorer la précision de la transmission.

Journée 2 : Mise en pratique de la transmission ciblée en situation réelle

1. Simulation de situations de transmission ciblée

- Exercices en petits groupes sur des cas concrets et courants : analyse de situations fictives et identification des informations à transmettre. Outils d'évaluation partagés : créer des grilles et protocoles pour harmoniser les pratiques des soignants.
- Simulation d'une passation de soin entre soignants pour identifier les informations clés.
- Pratiques de rédaction de transmissions ciblées pour garantir la traçabilité.

FORMATION TRANSMISSION CIBLÉE



2. Évaluation et pratiques de transmission

- Observation et auto-évaluation des transmissions effectuées pendant les exercices.
- Critères de qualité d'une transmission ciblée : pertinence, précision, clarté et utilité pour la continuité des soins.
- Feedback en groupe pour partager les bonnes pratiques et repérer les points à améliorer.

3. Intégration de la transmission ciblée dans le quotidien

- Élaborer un plan d'action personnel pour appliquer la transmission ciblée dans son contexte de travail.
- Travailler en binôme ou en équipe pour définir des objectifs communs et améliorer la cohérence des pratiques de transmission.
- Établir des protocoles de transmission ciblés en fonction des besoins spécifiques de chaque service.

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Évaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assiduité est envoyé(e) à l'entreprise.

Accès à la formation

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des professionnels du domaine de la **Santé-Social**. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Tarifs

Devis sur demande

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE - BAT. LES TILLEULS
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

FORMATION BIENTRAITANCE PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

FORMATION
CONTINUE



BIENTRAITANCE : PRÉVENIR LA MALTRAITANCE EN MILIEU DE SOINS

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMACODE 44011



Comment reconnaître et prévenir la maltraitance en établissement de soin ? La maltraitance, sous toutes ses formes – qu'elle soit physique, psychologique, sexuelle ou liée à la négligence – constitue un risque important dans les établissements de soins comme les EHPAD ou les hôpitaux. Bien que souvent moins visible, la négligence reste l'une des formes les plus répandues de mauvais traitement.

Cette formation de deux jours propose aux soignants une compréhension approfondie des différents types de maltraitance, des signes qui permettent de les identifier, ainsi que des actions concrètes de prévention. Les participants apprendront également à intégrer naturellement des pratiques de bientraitance, essentielles pour assurer un environnement de soin respectueux et bienveillant.

Public concerné

Personnel soignant travaillant dans un établissement de santé, Personnel d'EHPAD, Personnel d'hôpital.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée et rythme

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacée d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Comprendre les concepts de bientraitance et de maltraitance en milieu de soins.
- Identifier les signaux d'alerte de la maltraitance et les facteurs de risque.
- Adopter une posture de bientraitance dans les gestes quotidiens.
- Développeur des pratiques de communication respectueuses et sécurisantes.
- S'engager dans une démarche proactive pour favoriser un climat de confiance et de bien-être.

Parcours pédagogique

Journée 1 : Comprendre et appliquer la bientraitance

1. Introduction à la bientraitance et prévention de la maltraitance

- Définir les concepts clés :
 - Qu'est-ce que la bientraitance ?
 - Types et formes de maltraitance (physique, psychologique, financière, institutionnelle, etc.).
- Les enjeux éthiques et juridiques :
 - Cadre juridique, droits des usagers et responsabilité des professionnels.
- Les facteurs de risque de la maltraitance :
 - Conditions de travail, fatigue, stress, incompréhension culturelle et communication déficiente.
- Étude de cas concrets :
 - Analyse de situations réelles pour identifier les signes de bientraitance ou de maltraitance.

2. Pratiques de bientraitance dans l'accompagnement quotidien

- Construire une posture bienveillante :
 - Respect de l'intimité, écoute active et considération des besoins individuels.
- Adapter ses gestes de soin et de communication :
 - Techniques pour adopter une attitude rassurante (ton de voix, gestes, rythme).
- Ateliers pratiques :
 - Mise en situation de gestes bienveillants (soin, toilette, repas) avec jeux de rôle.
- Feedback en groupe :
 - Discussion et retour d'expérience sur les ateliers pratiques, partage des bonnes pratiques.

FORMATION BIENTRAITANCE PRÉVENIR LA MALTRAITANCE



Journée 2 : Communication, éthique et prévention de la maltraitance

1. Introduction à la bientraitance et prévention de la maltraitance

- Les bases de la communication respectueuse
 - Techniques de communication non-violente (CNV) pour créer un dialogue positif.
- Reconnaître les signaux de souffrance ou de détresse chez les résidents pour ajuster sa réponse.
- Gérer les situations conflictuelles :
 - Techniques pour désamorcer les tensions et calmer les résidents ou leurs proches.
- Ateliers pratiques :
 - Jeux de rôle pour expérimenter des scénarios de communication complexe.

2. Prévenir et intervenir face aux risques de maltraitance

- Identifier et signaler les signes de maltraitance :
 - Sensibilisation aux signes d'alerte et processus de signalement.
- Développer une culture de bientraitance au sein de l'équipe :
 - Stratégies pour promouvoir des pratiques bientraitantes à l'échelle collective.
- Elaboration d'un plan d'action personnalisé :
 - Chaque participant identifie des actions concrètes pour améliorer son approche bientraitante.
- Bilan de la formation :
 - Retour d'expérience, échange sur les ressentis et points d'amélioration.
- Évaluation des acquis par un quizz interactif et partage des engagements personnels.

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Evaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assiduité est envoyé(e) à l'entreprise.

Accès à la formation

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des professionnels du domaine de la **Santé-Social**. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Tarifs

Devis sur demande

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE-BAT. LESTILLEUX
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

FORMATION TOILETTE EVALUATIVE

FORMATION
CONTINUE



LA TOILETTE EVALUATIVE

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMACODE 43414



La toilette est bien plus qu'une simple étape d'hygiène dans la routine des soins : c'est un moment clé pour améliorer la qualité de vie des résidents tout en renforçant la cohésion et la motivation des équipes soignantes. En intégrant une approche centrale sur la valorisation des capacités des résidents, cette formation offre aux soignants les outils pour allier technique et bienveillance, favorisant ainsi l'autonomie, le confort et la dignité des personnes accompagnées.

Adopter cette démarche permet aux établissements de santé de répondre aux plus hauts standards de qualité de soin et de renforcer la satisfaction des résidents comme des équipes.

Public concerné

Cette formation peut être utile pour tout le personnel en EHPAD ou dans des structures de soins pour personnes âgées, souhaitant allier technique de soin et respect de la personne, en optimisant la qualité des soins d'hygiène.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre cette formation.

Durée et rythme

14 heures / 2 jours

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacée d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Déterminer les différents degrés d'autonomie (pertes et capabilités) ; ce que la personne peut, ne peut plus, pourrait « faire » seule.
- Utiliser la toilette pour stimuler les capacités des personnes et rechercher les capacités (communication, histoire de vie).
- Evaluer en équipe l'évolution des besoins, réajustement des actions soignantes.

Parcours pédagogique

Journée 1 : La toilette, un temps de soin et de dignité

1. Les fondamentaux de la toilette : un soin global et individualisé

- Rappel des bases essentielles : hygiène, confort et bien-être du résident.
- Définir les objectifs de la toilette : prendre en compte les attentes du résident, des soignants, de l'entourage et de l'institution.
- Comprendre les dimensions de la toilette : Aspect corporel, psychologique, culturel et éthique.
- Valoriser la personne soignée : renforcer l'estime et l'image de soi.

2. Les techniques de stimulation sensorielle et de bien-être pendant la toilette

- Reconnaissance et valorisation par le soin-massage : massage du visage et effets positifs sur le bien-être.
- Stimulation par l'eau : importance du contact, température, choix entre bain et douche.
- Stimulation olfactive : utilisation des parfums, odeurs apaisantes et huiles essentielles.
- Apports de la musique et du chant : améliorer la relation et réduire l'anxiété.
- Stimulation visuelle et mise en beauté : soins de l'apparence (coiffage, vêtements, maquillage) pour valoriser l'image de soi.
- Soins esthétiques adaptés : renforcer le confort et l'estime de soi.

3. La toilette comme acte de collaboration entre le soignant et le soigné

- Favoriser la participation active du résident :
 - adapter la toilette pour encourager la collaboration.
- Prendre en compte la personne dans sa globalité :
 - respecter l'intimité, la pudeur et l'autonomie.
 - adapter le contact (regard, toucher) pour renforcer la confiance.
 - communiquer efficacement (verbale et non-verbale) pour apaiser et réconforter.
- Adapter ses actions aux situations spécifiques :
 - gestion des troubles du comportement et des refus de soin
 - ajustement aux changements de rythme et de soignants
 - utilisation des aides techniques (adaptation et acceptation)
 - repérage, évaluation et anticipation de la douleur.

FORMATION TOILETTE EVALUATIVE



Journée 2 : Évaluation et adaptation de la toilette pour maintenir l'autonomie et le bien-être

1. Maintenir et encourager l'autonomie du résident

- Définir des objectifs personnalisés : ajuster la toilette selon le projet de vie individuel (PVI/PAP).
- Outils d'évaluation partagés : créer des grilles et protocoles pour harmoniser les pratiques des soignants.
- Collecteur de données pertinentes : observations pour un suivi rigoureux.

2. Évaluation des résultats de la toilette : indicateurs de bien-être et de satisfaction

- Observation clinique et corporelle : repérer les signes de confort et de bien-être.
- Satisfaction des soignants : évaluation de l'impact du soin sur leur pratique et ressenti.
- Traçabilité du soin : assurer un suivi documentaire pour améliorer la continuité des soins.

3. Analyse des pratiques professionnelles et développement d'une approche réflexive

- Redonner du sens au temps de la toilette : comprendre sa valeur pour le bien-être du résident.
- Évaluation en binôme (AS/IDE) : observation croisée pour affiner les pratiques (première toilette, fin de vie).
- Réflexion éthique en équipe : discussions pour une toilette bienveillante et personnalisée dans le cadre du projet d'accompagnement.
- Élaboration d'un plan d'amélioration des pratiques : création d'outils spécifiques pour adapter les pratiques (grilles et indicateurs).

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Évaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assiduité est envoyé(e) à l'entreprise.

Accès à la formation

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des professionnels du domaine de la **Santé-Social**. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Tarifs

Devis sur demande

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE-BAT. LESTILLEULS
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

FORMATION TOUCHER- MASSAGE

FORMATION
CONTINUE



LE TOUCHER-MASSAGE DES PERSONNES FRAGILISÉES

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FINANCEMENT PERSONNEL / OPCOEP / FAFCEA / FRANCE TRAVAIL



Apporter une amélioration esthétique immédiate de l'aspect de la peau, des ongles et de l'enveloppe corporelle tant au niveau esthétique que physique, mais aussi psychologique (bien-être, détente).

Public concerné :

- Esthéticienne
- Aide-soignante
- Aide à domicile

Pré-requis :

Aucun pré-requis.

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de :

- Connaître les spécificités des soins esthétiques prodigués aux personnes atteintes d'un cancer.
- Maîtriser les techniques et produits spécifiques aux soins esthétiques oncologiques.
- Développer une approche relationnelle et communicationnelle bienveillante et empathique.

Parcours pédagogique :

APPROCHE THEORIQUE :

- Connaître la spécificité de la prise en charge d'une personne atteinte d'un cancer.
- Connaître les indications et contre-indications.
- Connaître les produits adaptés.
- Savoir comment se comporter, adapter son comportement et son dialogue.

MISE EN PRATIQUE :

- Modelage.
- Techniques de mise en beauté adaptées.

Durée et rythme :

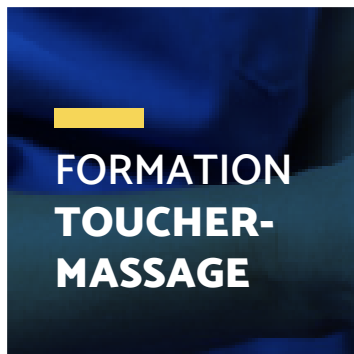
14 heures / 2 jours

Accès à la formation :

- Sessions : voir programme de formation
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 6
- Lieu : Inter (accès PMR)

Accessibilité PSH

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

**Tarif :**

Devis sur demande.

Qualification intervenant(e)s :

Les formateurs intervenants sont des professionnels de la prothèse onguilaire. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Méthodes et outils pédagogiques :

La formation est construite selon des principes de pédagogie affirmative, démonstrative et des mises en situation réelle sur modèles humains.

- Quiz, questionnaires, exercices pratiques en binôme.
- Remise d'un livret aide-mémoire en fin de formation.

Méthodes et modalités d'évaluation :

L'évaluation des stagiaires consiste en la réalisation d'exercices pratiques et d'une mise en situation réelle.

Suite de parcours :

Les stagiaires obtiennent une attestation de formation.

CFC JEANNE D'ARC**SITE DE GAULLE - BAT LES TILLEULS**

10 rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

FORMATION GESTES ET POSTURES PERSONNEL SOIGNANT



FORMATION
CONTINUE

FORMATION GESTES ET POSTURES POUR LE PERSONNEL SOIGNANT

FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMACODE 31776

FINANCEMENT OPCO / ENTREPRISE / PERSONNEL

Jeanne
d'Arc

Cette formation vise à prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS) et à réduire les risques liés aux mauvaises postures et gestes répétitifs dans le cadre de la manipulation des patients.

En prenant en compte les exigences spécifiques des métiers du soin, cette formation combine des apports théoriques et des mises en pratique directement applicables dans votre environnement professionnel.

Public concerné

Personnel soignant en hôpital, clinique, EHPAD, maison de retraite ou établissement médico-social.

Tout professionnel ayant à réaliser des gestes de manutention ou à déplacer des patients à mobilité réduite.

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée et rythme

7 heures / 1 jour

Réalisée directement dans vos locaux pour une immersion totale dans le contexte professionnel.

Pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés, les séquences de formation peuvent être organisées de manière consécutive ou espacée d'une durée permettant de maintenir la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Analyser les situations à risque pour la santé du personnel soignant, en lien avec la manutention des patients.

- Appliquer les principes fondamentaux de sécurité physique, tout en respectant le confort des patients.
- Maîtriser les techniques adaptées pour déplacer des patients tout en protégeant sa santé et celle des personnes soignées.

Parcours pédagogique

1. Notions d'anatomie et prévention des risques

- Rappels sur le fonctionnement du corps humain, avec un focus sur la colonne vertébrale.
- Identification des risques articulaires liés aux gestes répétitifs et aux mauvaises postures.
- Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts : éviter les blocages lombaires et adopter des postures correctes.

2. Techniques de manutention des patients

- Apprentissage des gestes et postures adaptés à la manipulation sécurisée des patients.
- Adaptation des techniques en fonction du matériel médical utilisé (lits, brancards, fauteuils roulants, etc.).
- Analyser des situations spécifiques au poste de travail des participants.

3. Application pratique en situation réelle

- Mises en situation sur site ou simulations basées sur des cas concrets.
- Apprentissage des principes d'ergonomie hospitalière pour optimiser les conditions de travail.
- Exercices pratiques : manipulation de charges et manutention sécurisée des patients.

FORMATION GESTES ET POSTURES PERSONNEL SOIGNANT



Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Evaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.
- Un certificat de réalisation ou une attestation d'assiduité est envoyé(e) à l'entreprise.

Accès à la formation

- Sessions : à tout moment, sur demande.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 10
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour plus de renseignements, prendre contact avec notre référente handicap.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des professionnels du domaine de la **Santé-Social**. Ils disposent des compétences professionnelles, techniques, pratiques et théoriques en rapport avec le domaine des compétences concerné, et ont la capacité de les retransmettre.

Tarifs

Devis sur demande

CFC JEANNE D'ARC
SITE DE GAULLE - BAT. LESTILLEULS
22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact :
Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

FORMATION LSF A1 - A2



FORMATION
CONTINUE

☒ Présentiel
☐ Distanciel

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

FINANCEMENT ENTREPRISE - PERSONNEL

FORMACODE 15250

NIVEAU A1 - DÉBUTANT

NIVEAU A2 - PERFECTIONNEMENT



Cette formation en LSF est conçue pour les professionnels du domaine Santé-Social et les assistants maternels, leur permettant d'acquérir **les bases de la communication avec des personnes sourdes ou malentendantes**. Elle leur fournit des outils pour **établir un dialogue simple et adapté en l'absence de traducteur**. Les participants apprendront à **se présenter, à décrire leur activité et à accompagner les personnes dans des échanges quotidiens**.

Cette compétence leur permettra de **mieux accueillir et soutenir les patients** ou les **familles malentendantes** dans le cadre de leur métier.

Public concerné

La formation en Langue des Signes Française (LSF) est destinée à toute personne susceptible d'être en contact avec un public sourd ou malentendant.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre cette formation.

Durée et rythme

64 heures.

Cours du soir de 18h00 à 20h00 le lundi (A1) ou le mardi (A2) selon niveau.

Tarifs

Devis sur demande.

Accès à la formation

- Sessions : de janvier à novembre.
- Nombre de stagiaires : Minimum 4 / Maximum 8.
- Lieu : Inter (accès PMR) - Intra (en entreprise)

Accessibilité PSH :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, prendre contact avec **notre référente handicap**.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Savoir comprendre et dialoguer avec un public sourd ou malentendant.
- Apprendre à favoriser les échanges professionnels avec un public sourd ou malentendant.
- Approfondir les acquis vus sur la première année en A1 (pour le Niveau A2).

Parcours pédagogique

1 – Comprendre les bases en Langue des Signes Française

- L'alphabet en LSF
- Donner des informations de base : nom, prénom, ville, âge, situation familiale
- Le vocabulaire de base quotidien
- Les différents accents en LSF
- L'accentuation et l'intonation de la voix
- Saisir les principales idées d'un dialogue simple, d'un texte simple
- Comprendre et reconnaître les expressions les plus courantes.

2 – Prendre en main les bases grammaticales en LSF

- Le temps des verbes
- Apprendre les verbes irréguliers
- Le passif : la voix passive et l'emploi
- Les différents temps verbaux
- Appliquer la concordance des temps
- Utiliser le conditionnel
- Reformuler les idées de textes longs et complexes suite à la lecture.

FORMATION LSF A1 - A2



3 – La communication en Langue des Signes Française

- Poser des questions correctement
- Savoir répondre aux questions
- Reformuler pour valider la compréhension
- Savoir exprimer clairement une idée, son avis, son accord ou son désaccord
- Mener un débat
- Mettre en place des automatismes de langue des signes.

Qualification intervenant(e)s

Les formateurs intervenants sont des experts de la formation, eux-mêmes sourds ou malentendants. Ils possèdent des compétences professionnelles, techniques et théoriques pertinentes dans leur domaine, ainsi que la capacité de les transmettre efficacement.

Méthodes et outils pédagogiques

La formation est construite selon des principes de **pédagogie active et participative** alternant apports théoriques et méthodologiques pour comprendre, des mises en situation pour découvrir et expérimenter, des temps de réflexion individuels et/ou collectifs afin d'étayer l'évolution des pratiques professionnelles et faciliter la mise en œuvre de changements.

- Exercices de sous-groupe, mises en situation, échanges d'expériences, difficultés issues de la pratique sont autant d'éléments supports à la mutualisation et la conceptualisation.

Méthodes et modalités d'évaluation

En amont des formations, un questionnaire est envoyé aux participants pour recueillir et analyser leurs besoins et leurs attentes pour adapter au mieux notre approche pédagogique.

Evaluation formative des acquis tout au long de la formation sous forme d'exercices, de tests de positionnement, d'études de cas ou de quizz par le formateur.

A l'issue de la formation,

- Passation du niveau A1 ou A2
- Un questionnaire de satisfaction est soumis aux participants dans le cadre de notre politique Qualité et Amélioration Continue
- Une attestation de formation valide l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque participant.

CFC JEANNE D'ARC SITE DE GAULLE-BAT. LESTILLEULS

22, rue Général de Gaulle
76310 Sainte-Adresse

Contact

Corinne BACCUS
07 65 82 75 59 - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'intégration et de formation.



DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE (EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE)



Emplois et secteurs d'activités :

L'aide-soignant peut exercer en :

- Milieu hospitalier ou extra-hospitalier
- Secteur public, privé, associatif ou autre

Objectifs de la formation :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.
- Collaborer au projet de soins personnalisés dans son champ de compétences.
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Compétences à acquérir :

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.
- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.
- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adapté en prenant en compte la prévention des risques associés.

- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soin.
- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques.

Méthodes mobilisées :

- Un enseignement général solide en présentiel
- Travail de groupe à fréquence régulière
- Un accompagnement individualisé
- Apports théoriques et mise en pratique professionnelle

Modalités d'évaluation :

- Suivi de l'alternance en entreprise.
- Compétences évaluées sous forme ponctuelle écrite, orale

Il est possible de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Durée et rythme de la formation :

Formation sur 1 an en cursus partiel : de 371h à 588h selon dispenses
1 semaine/mois au CFA

Dates de formation : d'Août à Juillet

Stages :

Ils sont réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales :

- Service de court séjour de médecine ou chirurgie
- Service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées
- Service de santé mentale ou service de psychiatrie
- Secteur extra-hospitalier



Modalités et délais d'accès :

Dossier de candidature à compléter en ligne : <https://candidature-cfa-jeanne-darc.hub3e.com/>
Entretien avec le responsable de section

(Possibilité d'intégrer la formation jusqu'à 3 mois après le début des cours, sous réserve des places disponibles.)

Pré-requis :

- Titulaires de titre ou diplômes professionnels suivants : DEAES, TPAVF.
 - En classe terminale ou déjà titulaires d'un Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) ou d'un Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires (SAPAT).
- (Possibilité d'allègement ou de dispense de formation selon le diplôme initial - Possibilité de passerelle étudiée sur dossier si titulaire d'un autre diplôme)

Tarif :

La formation est intégralement prise en charge dans le cadre de l'apprentissage par l'OPCO de l'employeur.

Formation DEAS (annuelle)		Durée*
Bloc 1	Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	168 h
Bloc 2	Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	294 h
Bloc 3	Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	91 h
Bloc 4	Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	35 h

Vous trouverez le taux de réussite à l'examen sur notre site internet : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr



FORMATION CERTIFIÉE
FRANCE COMPÉTENCES
CODE RNCP : 35830

APRÈS LE DEAS

- > Titulaire du Bac, possibilité de formation IDE
- > Non titulaire du bac et après 3 années d'exercice professionnel, possibilité d'intégrer la formation IDE

ADMINISTRATION : SITE DOLLFUS

12, rue Auguste Dollfus
76600 Le Havre
Contact :
02 35 54 65 63
contact.cfa@esja.fr

COURS : CFA/CFC SITE COTY

1, place Germaine Coty
76620 LE HAVRE

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'intégration et de formation.



FORMATION PAR VOIE SCOLAIRE
ALTERNANCE POSSIBLE, NOUS CONTACTER

DIPLÔME D'ÉTAT DE CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (BAC+3)



Le métier :

Le conseiller en ESF est un travailleur social de niveau III, dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation – santé. L'action du conseiller représente essentiellement une action éducative qui vise à une autonomie ou à une insertion pour résoudre des problèmes de précarité, d'accès au logement, de surendettement, de dépendance, de handicap, de protection de l'enfance... Il assure des missions de conseil, d'information, d'animation et de formation pour des groupes d'utilisateurs ou des équipes pluri-institutionnelles. Il exerce dans différentes structures publiques ou privées comme des collectivités territoriales, des associations, des bailleurs sociaux, des structures d'hébergement, des mutuelles, des hôpitaux, des organismes sociaux...

Conditions d'inscription :

- Être titulaire du BTS ESF
- Sélection sur dossier, suivie éventuellement d'un entretien
- Statut étudiant, accès aux bourses du CROUS.

Dossier de candidature :

Disponible auprès du secrétariat et téléchargeable sur le site internet du Campus Jeanne d'Arc : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr

Durée et rythme de la formation :

La formation comprend 540 heures d'enseignement et un stage professionnel de 16 semaines en site(s) qualifiant(s).

Stage professionnel :

Le stage, d'une durée de 16 semaines, réparti en plusieurs périodes, est effectué auprès d'un conseiller en économie sociale et familiale, sur un ou deux sites qualifiants. Il vise à l'acquisition de méthodologies et de techniques propres au métier de conseiller en ESF. Ainsi, le stagiaire aura une connaissance concrète des publics et des problématiques sociales, des organisations et des acteurs ; il analysera les enjeux et les modalités des partenariats.



Formation DE CESF (hebdomadaire) - Sous réserve de modification Domaines de Compétences (DC) et matières	Durée
DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne	140h
Les métiers du travailleur social et l'intervention sociale	
Le développement de la personne	
La société	
L'expertise sociale dans la vie quotidienne	
DC 2 : Intervention sociale	250h
La personne dans le projet social	
Le collectif	
Accueil et accompagnement	
Observation, écoute et entretien dans l'intervention sociale	
DC 3 : Communication professionnelle	60h
Connaissance institutionnelle et interinstitutionnelle	
La stratégie de communication en travail social	
Le numérique	
Langue vivante étrangère : anglais	
DC 4 : Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux	90h
Les politiques sociales, organisation et mise en oeuvre	
Territoire et engagement social, environnemental et solidaire	
Partenariat et réseaux	
Travail d'équipe	
Total	540h soit 24h/semaine



FORMATION CERTIFIÉE
FRANCE COMPÉTENCES
CODE RNCP : 37678

APRÈS LE DE CESF

> Vie active

SITE DU PARC

37, rue Général de Gaulle
76310 SAINTE-ADRESSE

Contact :
Rozenn LE MADEC
02 35 54 65 69
rozenn.lemadec@esja.fr

[Vous trouverez le taux de réussite à l'examen sur notre site internet : www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr](http://www.ensemblescolaire-jeannedarc.fr)

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'intégration et de formation.

**École
La Providence**

**École
Jeanne d'Arc**

**Collège
Montesquieu
Sainte-Marie**

**Lycée
Jeanne d'Arc**

**Campus
Enseignement
Supérieur**

**Formation
Continue
CFA-CFC**

Découvrez nos catalogues de formation !



CFC ESJA

10, rue Général de Gaulle - Bâtiment Les Tilleuls - 76310 Sainte-Adresse
contact.cfc@esja.fr

Corinne BACCUS - 02 35 54 65 96
corinne.baccus@esja.fr

Gestion de Carrière

Alexia MERCY - 02 35 54 65 93
alexia.mercy@esja.fr

